



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy, le

4 NOV 2013

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

à

Madame la directrice régionale de
l'environnement, de l'aménagement et
du logement
Service Connaissance-évaluation et
stratégie du développement durable.
Pôle évaluation environnementale

NANCY

Préfecture

Direction de l'action locale

Bureau des procédures environnementales

Affaire suivie par : M. Francis PIEKARSKI

Téléphone 03 83 34 27 64

Télécopie 03 83 34 22 31

Courriel francis.piekarski@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : Dépôt de carburant exploité par le SNOIL à Vilcey-sur-Trey
Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
Évaluation environnementales

Le Service National des Oléoducs Interalliés (SNOIL) exploite à Vilcey-sur-Trey un parc de stockage de liquides inflammables.

Au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, cet établissement est classé SEVESO, seuil haut. De ce fait, il est soumis à la rédaction d'un plan de prévention des risques technologiques.

Ayant été mis en service à la fin des années 1950, l'établissement fonctionne sous le régime de l'antériorité. Sous contrôle du ministère de la défense, le site relève du contrôle général de armées.

Ce service a souhaité régulariser la situation administrative de l'établissement et un dossier de demande d'autorisation de poursuite de l'exploitation a été déposé. Une étude d'impact a été réalisée et l'évaluation environnementale a été réalisée par le conseil général du développement et du développement durable. (copie jointe).

En application des dispositions de l'article R-122-17 II 2° du code de l'environnement, la prescription du PPRT peut éventuellement faire l'objet d'une évaluation environnementale.

.../...

Vous trouverez ci-joint les éléments nécessaires à l'évaluation environnementale prévu par l'article R 122-18 du code de l'environnement.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Jean-François RAFFY



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



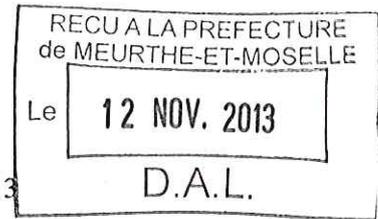
CONTRÔLE GÉNÉRAL
DES ARMÉES

GROUPE DES INSPECTIONS
Inspection des installations classées

Affaire suivie par :

LCL JACQUES

Tél. : 01 72 69 22 06



Paris, le 30 octobre 2013

N° 13 - 04251 - DEP/DEF/CGA/IS/IIC/PPRT3

La chef de l'inspection des installations classées

à

Monsieur le préfet de la Meurthe et Moselle

A l'attention du bureau des procédures
environnementales

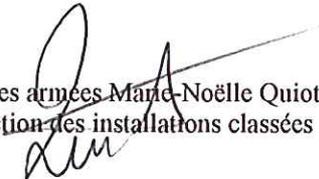
- Objet** : Plan de prévention des risques technologiques du dépôt d'hydrocarbures de Vilcey-sur-Trey.
- Référence** : Arrêté de prescription du PPRT en date du 31 juillet 2013.
- P. jointe** : Fiche relative à l'évaluation environnementale.

Conformément à l'arrêté de prescription du plan de prévention des risques technologiques du dépôt d'hydrocarbures de Vilcey-sur-Trey, je vous adresse en pièce jointe, la fiche relative à l'évaluation environnementale de ce plan.

Le dépôt d'hydrocarbures de Vilcey-sur-Trey, dont le périmètre d'étude intéresse tout ou partie de la commune de Vilcey-sur-Trey est implanté dans une zone rurale et un environnement boisé à environ 400 m d'une exploitation agricole et à plus de 700 m des habitations du village. Les études réalisées par le Service National des Oléoducs Interalliés, exploitant des installations, ayant mis en évidence que les enjeux humains ou environnementaux impactés en cas de situation accidentelle dans cet établissement sont faibles, les mesures mises en œuvre dans le cadre de ce plan, ne sont pas de nature à générer des impacts sur les zones habitées ou naturelles voisines du site.

Je laisse toutefois, à votre appréciation, la nécessité ou non de demander la réalisation d'études complémentaires dans le cadre de l'évaluation environnementale.

La contrôleuse des armées Marie-Noëlle Quiot
Chef de l'inspection des installations classées



Copies (avec PJ) :
DDT Meurthe-et-Moselle
SNOI

Copies internes (sans PJ) :
IIC/PPRT3 et CdM2

FICHE

**Evaluation environnementale des plans de prévention des risques technologiques
(PPRT)**

**Procédures d'examen au CAS PAR CAS
Renseignements fournis par la personne publique en charge du Plan**

Demandeur : Ministère de la Défense

Description des caractéristiques principales du PPRT

Personnes publiques compétentes en charge du PPRT : Ministère de la Défense et Préfet de la Marne

Etablissement concerné : dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliées sur la commune de Vilcey-sur-Trey (54)

Communes concernées : Vilcey-sur-Trey (54)

Nombre d'établissement à autorisation avec servitude : 1

Nature des activités à risques : stockage de liquides inflammables (produits pétroliers)

Enjeux du PPRT : Le plan de prévention des risques technologiques prescrit pour cet établissement a pour but de maîtriser l'urbanisation autour des installations à risques. Au stade de la prescription et des premières analyses, il n'y a ni habitation, ni poste de travail d'implanté dans le périmètre d'étude. Les enjeux humains susceptibles d'être impactés par les effets des phénomènes dangereux générés dans le cadre des activités de l'établissement sont très faibles. Seuls des agents du SNOI, de son opérateur TRAPIL ou leurs sous-traitants sont présents sur le site, dans le cadre de l'exploitation des installations.

Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du PPRT

Le périmètre d'étude du PPRT est fourni en annexe à la présente fiche

Superficie totale du parc de stockage de liquides inflammables de Vilcey-sur-Trey : environ 16,2 hectares

Zones à enjeux environnementaux recouvertes : L'établissement est accessible par une route privée depuis le centre du village de Vilcey-sur-Trey. Il est implanté dans le parc naturel régional de Lorraine, à environ 300 mètres au sud d'une exploitation agricole et à environ 700 mètres des habitations, dans une zone de terrains agricoles et faiblement boisées ; le site étant lui-même arboré.

Le ruisseau de Fontaine et la vallée de l'Esch et les boisements associés sont deux zones naturelles d'intérêts écologiques, faunistiques et floristiques recensées à quelques kilomètres à l'ouest de l'établissement.

Il n'y a ni espèces protégées, ni zone Natura 2000, ni zone archéozoologiques et archéobotaniques recensés dans les communes concernées par le PPRT.

Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine des mesures susceptibles d'être mises en œuvre dans le PPRT

Les scénarios accidentels potentiels retenus dans le cadre du PPRT sont susceptibles de produire à l'extérieur du site des effets thermiques et/ou des effets de surpression.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement de la voirie ou des réseaux.

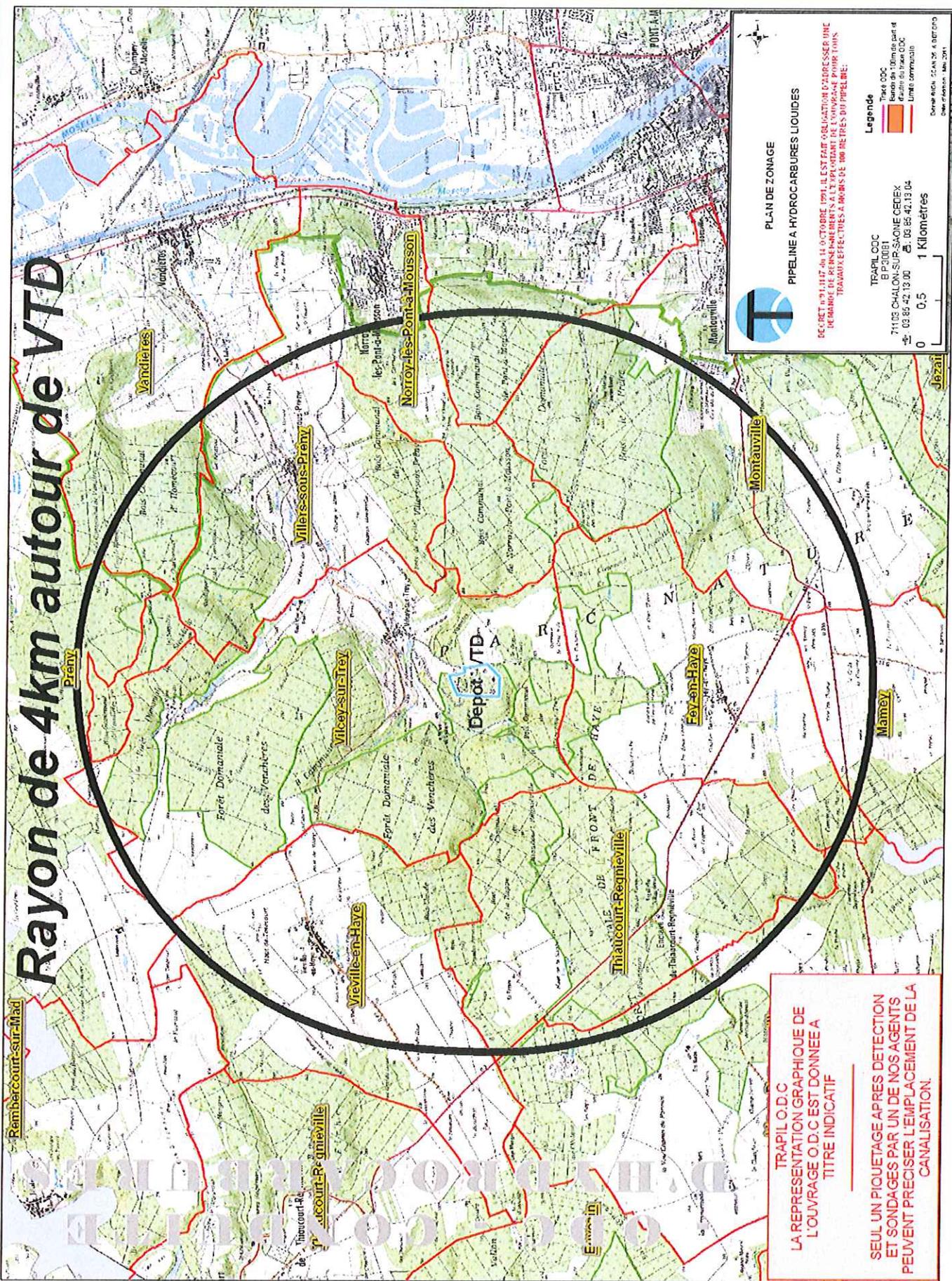
Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des ouvrages de protection autre que la protection interne des locaux.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement ou des ouvrages dont les zones recouperaient des zones à enjeux environnementaux.

Le PPRT n'est pas susceptible d'autoriser une augmentation de la population dans une des zones concernées par les aléas relatifs au fonctionnement de l'établissement.

Saisie dans le cadre d'une autorisation complémentaire d'exploiter les installations du dépôt d'hydrocarbures, la direction du parc naturel régional de Lorraine a émis un avis favorable, les incidences du fonctionnement de l'établissement sur la faune et la flore n'étant pas significatives.

Rayon de 4km autour de VTD



PLAN DE ZONAGE

PIPELINE A HYDROCARBURES LIQUIDES

TRAPIL O.D.C
 18 PAGES
 71103 CHALOUS SUR SAONIE CEDEX
 ☎ 03 85 42 13 00 ☎ 03 85 42 13 04

LEGISLATION
 DÉCRET n° 911147 du 14 OCTOBRE 1991. IL EST FAIT OBLIGATION D'ADRESSER UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A L'EXPLOITANT DE L'OUVRAGE POUR TOUS TRAVAUX EFFECTUÉS A MOINS DE 100 METRES DU PIPELINE.

Legende

- Tracé ODC
- Rayon de 4km de part et d'autre du tracé ODC
- Limite communale

0 0.5 1 Kilomètres

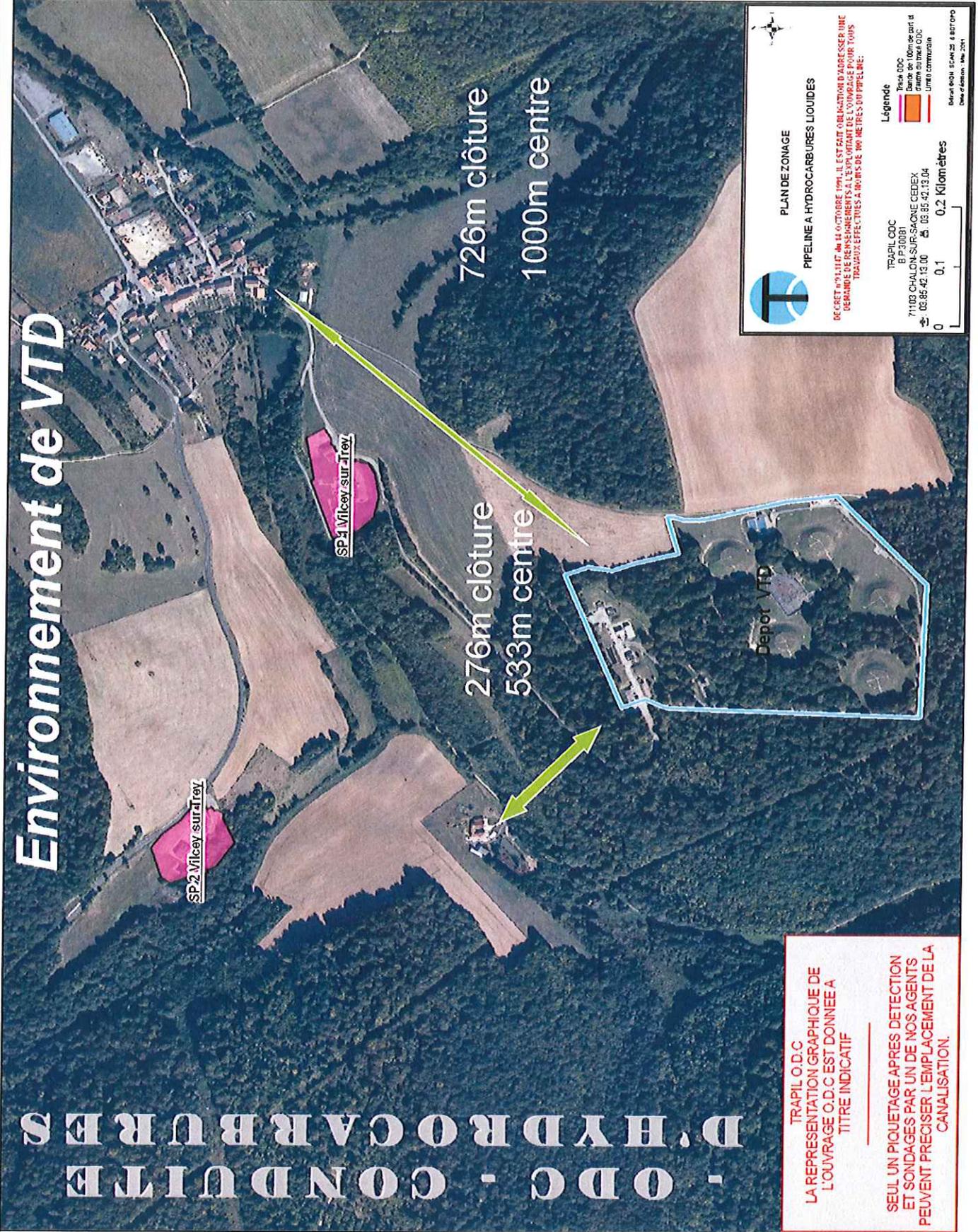
Durée de validité : 25 ANS
 Date d'émission : Mars 2011

TRAPIL O.D.C
 LA REPRESENTATION GRAPHIQUE DE L'OUVRAGE O.D.C EST DONNEE A TITRE INDICATIF

SEUL UN PIQUETAGE APRES DETECTION ET SONDAGES PAR UN DE NOS AGENTS PEUVENT PRECISER L'EMPLACEMENT DE LA CANALISATION.

D'HYDROCARBURES

Environnement de VTD



TRAPIL O.D.C
 LA REPRESENTATION GRAPHIQUE DE
 L'OUVRAGE O.D.C EST DONNEE A
 TITRE INDICATIF
 SEUL UN PIQUETAGE APRES DETECTION
 ET SONDAGES PAR UN DE NOS AGENTS
 PEUVENT PRECISER L'EMPLACEMENT DE LA
 CANALISATION.

PLAN DE ZONAGE
PIPELINE A HYDROCARBURES LIQUIDES

DECRET N°1147 AN 14 OCTOBRE 1991. IL EST FAIT OBLIGATION D'ADRESSER UNE
 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A L'EPONTANT DE L'OUVRAGE POUR TOUS
 TRAVAUX EFFECTUES A MOINS DE 100 METRES DU PIPELINE:

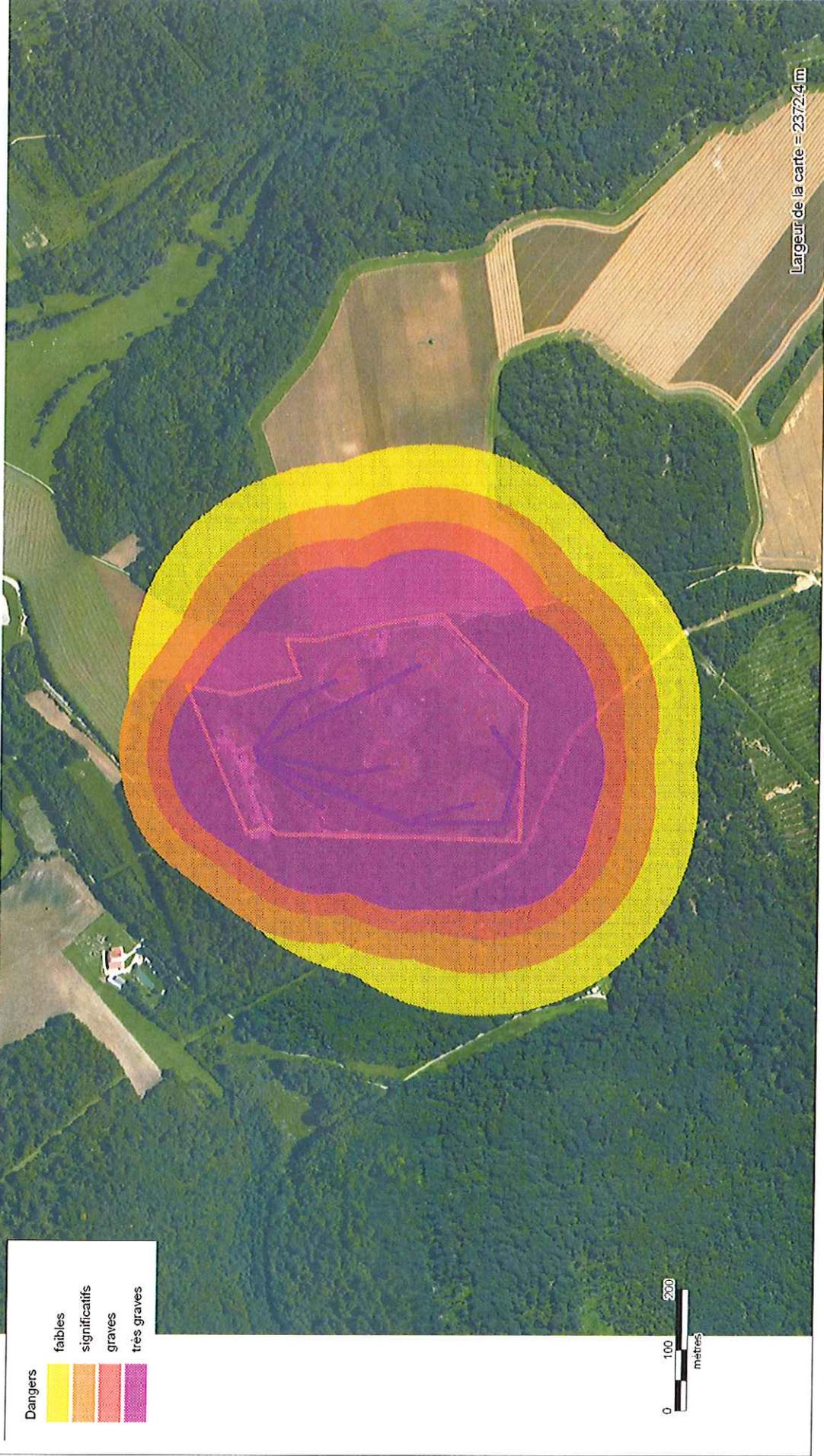
Legende
 Trapil O.D.C
 Bande de 100m de part et
 d'autre du Trapil O.D.C
 Limit communale

TRAPIL O.D.C
 B.P 30031
 71100 CHALON-SUR-SAONE CEDEX
 ☎ 03.85.42.13.00 ☎ 03.85.42.13.04

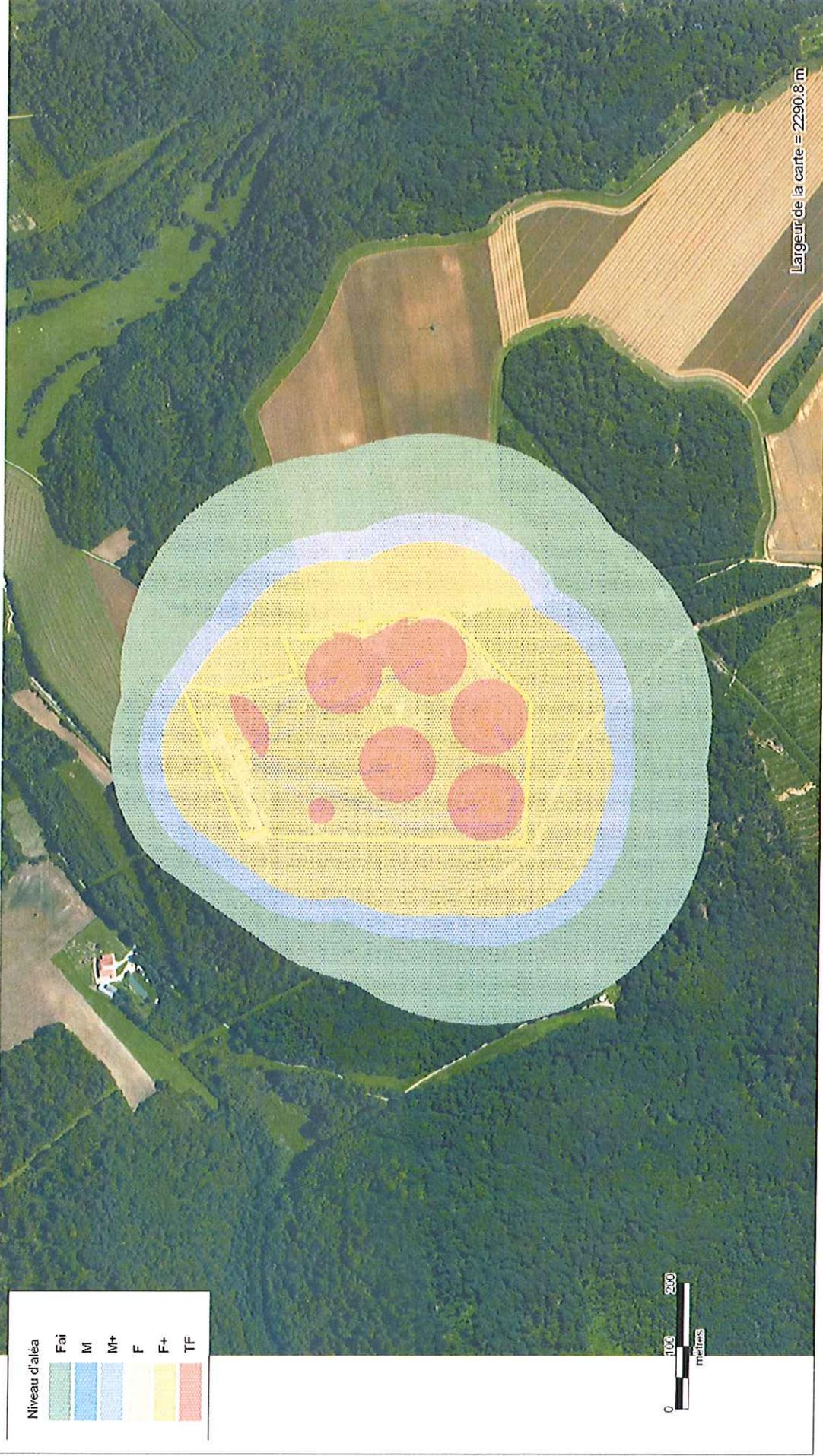
0 0,1 0,2 Kilomètres

Bureau ECH, SCAN 23 & BSTDPO
 Date d'émission: Mars 2011

PPRT de Vilcey sur Trey (service des oléoducs interalliés) Enveloppes des intensités tous types d'effets à cinétique rapide confondus



**PPRT de Vilcey sur Trey (service des oléoducs interalliés)
Enveloppes des aléas tous types d'effets confondus**



Niveau d'aléa

| |
|-----|
| Fai |
| M |
| M+ |
| F |
| F+ |
| TF |

0 100 200
mètres

Sources: EDD novembre 2012

Rédaction/Édition: Ici Jacques Francis - 05/12/2012 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.014 - ©INERIS 2010